



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 10252

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la relance de l'activité du bâtiment. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend établir à 45 000 euros le plafond de ressources du cumul de l'éco-prêt et du crédit d'impôt développement durable.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10252

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6662

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)